



65 Rue des Prés 4300 WAREMME (à côté du pont du chemin de fer)

Tel : 019/32.52.88

Site internet : [longchampstc.be](http://longchampstc.be)

## **ORGANISATION ET REGLEMENT INTERIEUR DES COURS ET STAGES DE TENNIS 2024-2025**

### **Article 1 - Les cycles et stages 2024 – 2025**

1. **Le cycle hiver** 2024 – 2025 comprend 20 leçons. Il débutera le lundi 23 septembre 2024 pour se terminer le dimanche 6 avril 2025  
Cours dispensés au LTC et dans deux salles extérieures avec terrain de tennis
2. **Le cycle de printemps** (8 semaines) débutera le lundi 14 avril pour se terminer le vendredi 20 juin 2025  
Uniquement au club 65 rue des Prés. Pas de cours les jours fériés mais récupération en fin de cycle.
3. **Les stages** : prioritairement dans les installations du club.  
Toussaint 2024 (1<sup>re</sup> semaine) / Carnaval 2025 (1<sup>re</sup> semaine) /  
Congés de printemps 2025 (semaines 1 et 2) / Vacances d'été 2025 (chaque semaine juillet et août)  
Stages adultes en mai, juillet, août et septembre

INSCRIPTION OBLIGATOIRE LORS DE LA DIFFUSION DES PROSPECTUS (flyer) INFOS.

### **Article 2 – Suspension des cours**

Les cours sont suspendus pendant le congé de Toussaint, la période d'examens et congés de Noël et le congé de Carnaval  
Le calendrier avec les périodes de cours suspendus, le n° de GSM de l'équipe des moniteurs et le règlement des cours sera remis à chacun. Pas de cours pendant les jours fériés. (récupération fin de cycle)

### **Article 3 – Disponibilité des horaires de cours**

Les horaires des cours du cycle hiver seront communiqués par téléphone le vendredi 20 septembre.2024  
Journée test et essai le samedi 31 août 2024 de 9h à 12h.

- Christophe GOUTERS : 0496 18 36 25
- Jean-Sébastien DESIRONT : 0491 25 43 59
- Jean-Paul REMACLE : 0495 79 19 06

Les horaires des cours du cycle de printemps seront communiqués par téléphone le vendredi 11 avril 2025

### **Article 4 – Prêt de raquettes**

Il est possible d'emprunter au club des raquettes de tennis pour suivre les cours et les stages.

### **Article 5 – Lieux de cours**

Les formats de jeu « balle rouge (molle) », « balle orange (molle) » et « balle verte (mid) » se donneront en priorité dans le Hall Omnisports de Saint-Laurent, rue E .Malvoz et de Saint-Louis av. du Prince Régent à Waremme.

### **Article 6 – Heures non-jouées**

Les heures non-jouées ne seront pas récupérées. Prière de prévenir le moniteur en cas d'absence ! (SMS)

### **Article 7 – Modalités de paiement**

Le paiement des cours jeunes se fait :

- Soit sur le compte du club BE38 6361 2171 0172
- Soit auprès du moniteur (un reçu sera remis pour preuve de paiement)
- Possibilité de paiement en 2 fois (septembre et janvier) si 2 ou 3 heures par semaine

Le paiement des cours adultes se fait auprès du moniteur.

## **Article 8 – Abandon des cours**

En cas d'abandon des cours et/ou stages, la totalité de la somme reste due.

## **Article 9 – Liste d'attente**

En cas de surnombre d'inscriptions, la priorité sera donnée aux participants de l'année précédente.  
Une liste d'attente sera constituée.

## **Article 10 – Groupes et moniteurs**

- 10.1 Les groupes « tennis compétition et/ou loisir » seront attribués aux moniteurs suivant les disponibilités et le niveau de formation de ceux-ci.
- 10.2 La priorité sera donnée à l'homogénéité des groupes et aux participants ayant le plus de disponibilités.
- 10.3 Les moniteurs détermineront le format de jeu selon « âge-niveau-disponibilité » de l'élève.  
Nouvelle pédagogie AFT « TENNIS EVOLUTIF »

\* Tennis-kid, psychomotricité : terrain blanc et bleu / balle molle rouge / 2D / nés en 2020 – 2021

\* Mini-tennis (12 m) : terrain rouge / balle molle rouge / 3D / nés en 2019 – 2018

\* Mini-tennis (18 m) : terrain orange / balle molle orange / nés en 2017 – 2016

\* Mini-tennis (21 m) : terrain vert / balle mid – jaune point vert / nés en 2015 – 2014

\* Tennis (24 m) : grand terrain / balle dure – jaune / nés en 2013 et avant.

10.4 Possibilité de participer aux séances de « préparation physique » durant les cycles d'hiver et de printemps.

## **Article 11 – Cours adultes**

Info auprès des moniteurs pour possibilités horaires

## **Article 12 – Calendrier des activités**

Celui-ci qui comprend les périodes d'interclubs et de tournois jeunes et adultes, les différentes rencontres amicales (catégories jeunes), la date de la St Nicolas des jeunes, la journée d'ouverture de la saison d'été, le souper des jeunes et autres activités diverses sera publié sur le site internet du club et communiqué en version papier.

## **Article 13 – Affiliation**

Le club se charge d'inscrire les jeunes non-affiliés à la fédération AFT afin de couvrir ceux-ci par l'assurance obligatoire. Lors de l'affiliation d'un nouveau membre, le programme informatique de gestion mis à la disposition des clubs par la fédération lui demandera de souscrire au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Pour les moins de 16 ans cette souscription doit être faite par un des parents.

Toute cette procédure se faisant par E-Mail, toutes les informations nécessaires seront communiquées en temps utiles

## **Article 13 – Règlement intérieur**

Par son inscription aux cycles et aux stages, les parents et les élèves adhèrent au présent règlement.





## **Congés durant le cycle tennis hiver 2024 - 2025** **(20 semaines - suspension des cours)**

TOUSSAINT : du lundi ----- au dimanche -----  
Reprise le lundi -----

NOEL : du lundi ----- au dimanche -----  
Reprise le lundi -----

CARNAVAL : du lundi ----- au dimanche -----  
Reprise le lundi -----

### **Equipe des moniteurs LTC diplômés AFT (Association Francophone de Tennis)**

GOUTERS Christophe :  
Responsable technique  
Animateur – Moniteur Niv.1  
Moniteur Niv.2 – Expert pédagogique  
0496/183625

DESIRONT Jean-Sébastien :  
Animateur – Moniteur Niv.1  
Professeur d'éducation physique  
0491/254359

REMACLE Jean-Paul :  
Animateur – Moniteur Niv.1  
Moniteur Niv.2 – Expert pédagogique  
Retraité de l'enseignement  
0495/791906

GUSTIN Fred  
Animateur  
0476/843319

PAQUAY Adrien  
Animateur  
0472/537118



Merci de prévenir ton moniteur en cas d'absence (SMS) en signalant NOM et PRENOM !

N.B. : « Le règlement des cours » se trouve sur le site du club. [longchampstc.be](http://longchampstc.be)

L'équipe des moniteurs